

Attitude recommandée en présence de ...

Nil occidental (virus)

Autres appellations ou pathologies analogues

Dénomination	Fièvre du Nil occidental
--------------	--------------------------

Mesures concernant la personne infectée (cas source)

Aucune mesure préventive spécifique n'est préconisée dans cette situation...	...l'état clinique est seul responsable d'une éventuelle absence.
--	---

Mesures concernant les personnes exposées

Aucune mesure préventive spécifique n'est préconisée dans cette situation...	...ni aucune précaution particulière.
--	---------------------------------------

Mesures concernant les locaux

Aucune mesure préventive spécifique n'est préconisée dans cette situation...	...ni aucune précaution particulière.
--	---------------------------------------

Caractéristiques épidémiologiques

Mode de transmission de l'infection	Pas de transmission interhumaine de l'infection (acquisition de l'infection par piqûre de moustique et, très exceptionnellement, par transfusion de sang contaminé)
Durée de la contagion ou de l'excrétion du germe avant le début de la maladie	Minimum: 2 jours Maximum: 14 jours

Déclaration obligatoire des maladies transmissibles

Maladie à déclaration obligatoire (et adresses des médecins cantonaux)	Oui, dans un délai de 7 jours Lien
Modalités pratiques de la déclaration	Rubrique <i>Maladies A-Z</i> Lien